ATTENTION !!!!!!!

Certains clubs ont encore des méconnaissances quant à la façon de régler leurs engagements en ligne.

La démarche, valable pour <u>toutes les compétitions nationales</u> est la suivante lorsque les clubs ne payent pas leurs engagements dans la foulée, après avoir validé leur bon de commande.

Après vous être connecté sur extraNat

Sélectionner la compétition désirée

Cliquer sur le sigle "€"

Cliquer ensuite sur la loupe (voir le détail du bordereau financier)

Tout en bas, cliquer sur "rééditer ce bordereau financier"

Tout en bas, cliquer sur "payer en ligne".

De même, la validation du bon de commande et le règlement doivent être faits avant la clôture de la période d'engagements.

Il y a une pénalité financière forfaitaire de 50€ pour tout club qui n'aurait pas payé mais validé son bon de commande sur extraNat et un surcoût pour les engagements (90€ au lieu de 9€ pour une épreuve individuelle) lorsque les engagements n'auraient pas été validés du tout.

De même le règlement par chèque entraîne un surcoût financier (amende) de 50€.